



L'Association Sportive

publié le 17/12/2017 - mis à jour le 17/12/2018

L'Association sportive du collège (AS) est affiliée à l'Union nationale du Sport Scolaire (UNSS) et permet à tous les élèves du collège de pratiquer une activité sportive le **mercredi après-midi de 13h30 à 16h30**. L'encadrement est assuré par les professeurs d'EPS, M. Pasgrimaud et M. Dieumegard. L'effectif cette année est de **75 élèves**.

L'objectif est faire découvrir aux élèves des sports collectifs comme le handball, le basket ball, le football, le volley, le futsal ou le rugby, mais aussi des sports individuels comme le cross ou le run & bike. Les élèves participent également au "Mini-Raid" lors de la semaine du sport à Thouars où ils pratiquent du canoë, de l'escalade, du tir à l'arc et du VTT.

A la fin de l'année scolaire, l'AS organise un stage de voile à Boyardville sur l'île d'Oléron où catamaran, VTT en forêt et activités sur la plage sont proposées. Ce voyage est financé par la vente de croissants lors de 3 « opérations croissants » du dimanche matin où les élèves doivent vendre un maximum de croissants.

CONDITIONS pour se licencier à l'AS :

- Une autorisation parentale
- Une photo
- Une participation financière de 20 euros.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.